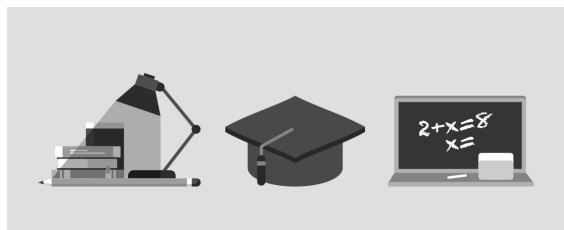




COMMUNIQUER AVEC UN ENFANT PRESENTANT UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME- IPERIA MICETSA22-C



PUBLIC CONCERNÉ

Assistant(e)s maternel(le)s
agrée(e)s – garde d'enfants et
professionnel-les de la petite
enfance
Garde d'enfants à domicile

PRÉ-REQUIS

Aucun

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Module de 14h soit 2 journées
Plan de développement des
compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre les particularités de l'enfant sur le plan de la communication et des interactions sociales pour faciliter les échanges avec soi et avec les autres

- analyser les facteurs personnels et environnementaux favorisant ou freinant la communication avec l'enfant
- mettre en place les moyens de communication adaptés aux potentialités et besoins de l'enfant : communication verbale, non verbale ou paraverbale
- favoriser l'interaction avec les autres et son inclusion

CONTENU DE LA FORMATION

Connaissances sur le langage de l'enfant et les troubles du langage :

- les troubles du langage et les difficultés de communication
- les particularités de la compréhension sociale chez un enfant avec un TSA et leur impact sur la relation avec l'autre

Les stratégies, les attitudes et les postures du professionnel-le favorisant la communication :

- les moyens de communication alternatifs à la parole et les principes de base des méthodes recommandées par l'ANESM et HAS
- les stratégies pour développer le jeu et la socialisation

CONDITIONS DE FORMATION

Formation de 14h pour un groupe de 8 à 12 personnes
Notre démarche de formation est fondée sur :

- des apports théoriques visant à une compréhension des concepts et permettant une réflexion collective et individuelle des participants
- l'échange à partir des travaux des participants sur le temps de formation
- Supports de formation: ils sont variés en fonction des objectifs de la journée: vidéos, support papier, etc...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue tout au long de la formation par l'intervenant
attestation des acquis de formation
passeport de formation pour les assistant-es maternel-les

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

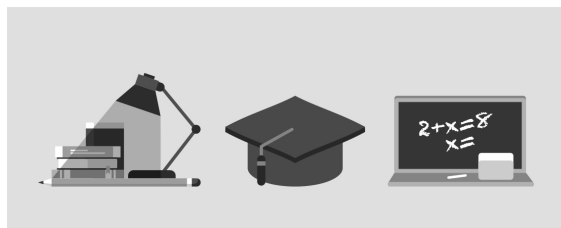
Amandine MICHAUD
Assistante de formation
amandine.michaud@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 56 04 65 33

Juanita VALIN BARBILLON
Assistante de formation
juanita.valin-barbillon@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 56 04 65 38

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08



COMMUNIQUER AVEC UN ENFANT PRESENTANT UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME- IPERIA MICETSA22-C



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir un agrément au moins d'assistant-e maternel-le :
- Être en activité
- Disposer de 14h sur les 58 heures du plan de formation
- Renvoyer le bulletin d'inscription complété dans les délais avec les pièces obligatoires à joindre

- ou être professionnel-le garde d'enfants à domicile

PROFIL DES INTERVENANTS

Psychologue , spécialiste du domaine

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Amandine MICHAUD
Assistante de formation
amandine.michaud@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 56 04 65 33

Juanita VALIN BARBILLON
Assistante de formation
juanita.valin-barbillon@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 56 04 65 38

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08